



## AMCO2451 Architecture urbaine 2 : la ville comme oeuvre collective

[22.5h] 2 crédits

Ce cours bisannuel est dispensé en 2006-2007, 2008-2009,...

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

**Enseignant(s):** Christian Gilot  
**Langue d'enseignement :** français  
**Niveau :** Deuxième cycle

### Objectifs (en termes de compétences)

Fournir des repères théoriques et méthodologiques pour aborder globalement la complexité urbaine.

Présenter les différentes étapes de la démarche de projet urbain.

Présenter des outils et méthodes d'observation, d'analyse et de représentation des phénomènes liés à la transformation de la ville et des territoires.

### Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

- Exposés théoriques et études de cas montrant la diversité des phénomènes, des systèmes d'action et des points de vue scientifiques qui participent à l'organisation des villes.
- Analyse de processus de développement urbains et de leur impact sur l'organisation de l'espace.
- Présentation et analyse des fonctions de l'urbanisme dans ces processus de coproduction de l'espace urbain.
- Perception et représentation d'images de ville par différents acteurs (à partir de méthodes développées par Kevin Lynch).
- Analyse de filières de production de composants de l'espace urbain.
- Analyse des fonctions et usages du sol.
- Programmation de la transformation d'un espace public.
- Mobilité et organisation des systèmes de déplacement.
- Séminaire de lecture.

### Résumé : Contenu et Méthodes

Ce cours ne sera plus donné après l'année académique 2006-2007

### Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Ce cours ne sera plus donné après l'année académique 2006-2007

### Autres crédits de l'activité dans les programmes

|               |   |             |             |
|---------------|---|-------------|-------------|
| <b>ARCH22</b> | Deuxième année du programme conduisant au grade d'ingénieur civil architecte  | (2 crédits) | Obligatoire |
| <b>ARCH23</b> | Troisième année du programme conduisant au grade d'ingénieur civil architecte | (2 crédits) | Obligatoire |